

Conseil municipal du 13 décembre 2023 à 18 h 00

LISTE DES DELIBERATIONS

(En vertu de la réforme entrée en application au 1^{er} juillet 2022)

Affaires générales - Rapporteur : M. Arnaud DECAGNY, Maire

- ❖ Liste des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de la délibération du Conseil Municipal n° 37 du 5 juillet 2020, portant délégation au titre des dispositions des articles L. 2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, période du 7 août au 16 novembre 2023

LISTE PRESENTEE : OUI

- ❖ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 novembre 2023

PROCES-VERBAL APPROUVE : OUI

VOTE à l'unanimité

-
154. Désaffectation d'une emprise bâtie du domaine public cadastrée M n° 375p et d'une emprise non bâtie du domaine public cadastrée G n°244p, d'une surface globale d'environ 4 605 m², sises rue de la Croix et Quai de Jemappes
VOTE à la majorité avec 2 votes CONTRE (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER)
155. Déclassement et intégration dans le domaine privé communal d'une emprise bâtie du domaine public cadastrée M n° 375p et d'une emprise non bâtie du domaine public cadastrée G n°244p, d'une surface globale d'environ 4 605 m², sises rue de la Croix et Quai de Jemappes
VOTE à la majorité avec 2 votes CONTRE (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER)
156. Approbation de la proposition d'acquisition par la société « HISTOIRE & PATRIMOINE » de l'emprise bâtie désormais cadastrée M n° 375p correspondante à l'ARSENAL et d'une emprise non bâtie G n°244p, d'une surface totale d'environ 4 605 m², sises rue de la Croix et Quai de Jemappes- Autorisation accordée au Maire de signer avec la société « HISTOIRE & PATRIMOINE » la promesse unilatérale de vente des deux emprises
VOTE à la majorité avec 2 votes CONTRE (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER)

157. Syndicat mixte ouvert pour l'exploitation du parc animalier et zoologique de Maubeuge - Adhésion et validation des modifications apportées aux dispositions des statuts par les trois membres
VOTE à la majorité avec 7 votes CONTRE (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)
et 2 abstentions (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL)
158. Modification du règlement intérieur de la commission d'appel d'offres et du jury de concours
VOTE à l'unanimité
159. Présentation par le concessionnaire « PFA SAS - Pompes Funèbres de l'Avesnois » du rapport annuel 2022 de la Délégation de Service Public portant sur la création, la gestion et l'exploitation du crématorium sur le territoire de Maubeuge
VOTE à l'unanimité
160. Présentation par le concessionnaire « Société DALKIA » du rapport annuel 2022 de la Délégation de Service Public portant sur la création et l'exploitation du réseau de chaleur urbain sur le territoire de Maubeuge
VOTE à l'unanimité
161. Demande d'avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par le Maire au titre de l'année 2024
VOTE à l'unanimité
162. Approbation du contrat de concession d'aménagement modifié en vue de la redynamisation de l'hyper centre commerçant entre la commune de Maubeuge et la chambre de commerce et d'industrie de la région des hauts de France - Confirmation de son attribution pour une durée de 10 ans à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région des Hauts-de-France- Autorisation de sa signature
VOTE à l'unanimité
163. Signature de la Convention Cadre Pluriannuelle entre l'Association ARPEGE INSERTION et la Ville de Maubeuge au titre de la réalisation des travaux de valorisation des espaces naturels, d'entretien du cadre de vie, propreté, effectués par l'Atelier Chantier d'insertion A.C.I. sur le territoire de la Ville de Maubeuge pour la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2026
VOTE à l'unanimité

Finances - Rapporteur : M. Arnaud DECAGNY, Maire

164. Validation du protocole d'accord transactionnel entre la ville et M. Olivier MARTELLE, représentant la SARL MARTELLE, à la suite de la décision de la commission d'indemnisation amiable
VOTE à l'unanimité

165. Validation du protocole d'accord transactionnel entre la ville et M. Jean-François VARNIER, représentant la SARL LE REGENT II, à la suite de la décision de la commission d'indemnisation amiable
VOTE à l'unanimité
166. Validation du protocole d'accord transactionnel entre la ville et M. Dominique DEKEYSER, représentant l'Entreprise Individuelle Dominique DEKEYSER, à la suite de la décision de la commission d'indemnisation amiable
VOTE à l'unanimité
167. Validation du protocole d'accord transactionnel entre la ville et M. Denis HOT, représentant la SARL DEUX SANS TROIS, à la suite de la décision de la commission d'indemnisation amiable
VOTE à l'unanimité
168. Rectification pour erreur matérielle de la délibération n° 115 du 11 octobre 2023 intitulée « Adhésion de la Ville de Maubeuge à l'Association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) »
VOTE à l'unanimité
169. Ville - Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°47 - Action Cœur de Ville
VOTE à la majorité avec 9 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL - Angelina MICHAUX)
170. Ville - Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°48 - Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU)
VOTE à la majorité avec 7 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)
171. Ville - Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°49 - Patrimoine sportif
VOTE à la majorité avec 7 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)
172. Ville - Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n° 50 - Plan Ambition Ecoles
VOTE à la majorité avec 7 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)
173. Ville - Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°51 - Entretien, rénovation et reconstruction du patrimoine bâti
VOTE à la majorité avec 7 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)

174. Ville - Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°52 - « Tiers-Lieu »
VOTE à la majorité avec 7 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)
175. Ville - Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n° 53 - « Remparts »
VOTE à la majorité avec 7 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)
176. Ville - Réajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n° 54 - « Le Manège »
VOTE à la majorité avec 7 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)
177. Subvention de fonctionnement complémentaire en faveur du CCAS de Maubeuge - Année 2023
VOTE à l'unanimité
178. Ville de Maubeuge - Décision Modificative n°2
VOTE à la majorité avec 8 abstentions (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL)
179. Vote du taux des trois taxes directes locales pour l'année 2024
VOTE à la majorité avec 3 votes CONTRE (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL - Angelina MICHAUX) et **6 abstentions** (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH)

AMENDEMENT n°1 déposé par Réinventons Maubeuge

A la délibération concernant le « vote du taux des 3 taxes »

Modifier les éléments suivants : « FONCIER BATI : 47,69 % »

En les modifiant comme suit : « FONCIER BATI : 45,5 % »

EXPOSE DES MOTIFS

Nous proposons de baisser le taux du Foncier bâti de 2,19%, afin d'annuler la hausse de la base d'imposition sur 2024 qui doit s'établir à +4,5%, et qui fait suite à l'augmentation de 7,15% en 2023. Cela permettra de ne pas ponctionner 800 000€ supplémentaires sur les contribuables Maubeugeois.

VOTE à la majorité avec 3 votes POUR (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL - Angelina MICHAUX) et **31 votes CONTRE - Amendement rejeté**

180. Information relative à l'état obligatoire chaque année récapitulant l'ensemble des indemnités de toute nature
L'assemblée prend acte de l'information

181. Budget primitif 2024

AVEC VOTE par chapitre, selon le détail suivant :

Nombre de membres en exercice : **35**

Nombre de membres présents : **28 (+6 pouvoirs)**

Nombre de suffrages exprimés : **34**

Dépenses de fonctionnement :

25 POUR : (Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS -Azzedine ZEKHNINI)

9 CONTRE (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEP - Angelina MICHAUX)

Recettes de fonctionnement :

25 POUR (Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS -Azzedine ZEKHNINI)

9 CONTRE (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEP - Angelina MICHAUX)

Dépenses d'investissement :

25 POUR (Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS -Azzedine ZEKHNINI)

9 CONTRE (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEP - Angelina MICHAUX)

Recettes d'investissement

25 POUR (Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS -Azzedine ZEKHNINI)

9 CONTRE (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEP - Angelina MICHAUX)

AMENDEMENT n°2 déposé par Réinventons Maubeuge

A la délibération n° **25** de l'ordre du jour : Budget Primitif

Modifier les éléments suivants : « Le budget fêtes et cérémonies (colonne 023, page 93), pour un montant total de 1 129 066 € »

En les modifiants comme suit : « Le budget fêtes et cérémonies (colonne 023, page 93), pour un montant total de 579 066 € »

EXPOSE DES MOTIFS

Nous proposons de baisser le budget fêtes et cérémonies de moitié (550 000€ d'économies), en investissant le même montant qu'à Valenciennes, c'est-à-dire 18,41 € par habitant.

Nous ne sommes pas opposés aux festivités, mais il faut que l'investissement réalisé soit d'un montant raisonnable et se fixer un montant par spectateur.

Pour le NRJ music tour, le cout pour la ville est de 10 € par spectateur (100 000 € pour 10000 spectateurs), pour la kermesse de la bière il est de 33 € (250 000€ de déficit pour 7500 spectateurs), ainsi sans forcément arrêter la KBM, il faut enfin une gestion beaucoup plus raisonnable pour ainsi économiser 180 000 € et se conformer à un cout de 10 € par spectateur.

Je vous suggère également à ne plus faire vos vœux sous chapiteaux, je vous rappelle que nous avons la Luna, l'espace Sculfort, le salon d'honneur de l'hôtel de ville, ces lieux en ont accueilli des dizaines chacun !

VOTE à la majorité avec 3 votes POUR (Jean-Pierre ROMBEAUT – Fabrice DE KEPPEL - Angelina MICHAUX) et **31 votes CONTRE - Amendement rejeté**

AMENDEMENT n°3 déposé par Réinventons Maubeuge

A la délibération n° **25** de l'ordre du jour : Budget Primitif

Modifier les éléments suivants : « Le budget Information, Communication, Publicité (Colonne 022, page 93, ligne 623 de la colonne 020 et ligne 623 de la colonne 026), pour un montant total de 436 109 € »

En les modifiants comme suit : « Le budget Information, Communication, Publicité (Colonne 022, page 93, ligne 623 de la colonne 020 et ligne 623 de la colonne 026), pour un montant total de 168 361 € » Soit une économie de 267 748 €.

EXPOSE DES MOTIFS

Nous proposons ainsi de nous aligner sur le niveau de Valenciennes qui est de 5,69 € par habitant, soit un budget de 168 361 €, ce qui représente une économie de 267 748 €.

Cela n'empêchera pas de communiquer, voire de communiquer mieux ! Les Maubeugeois se plaignent en effet d'une communication insuffisante ! Ce qui compte dans une ville ce n'est pas d'avoir une agence de com au service de son maire, mais une communication sur les événements qui vont avoir lieu dans la ville, afin que les Maubeugeois soient au courant des festivités, des ouvertures de commerces, des travaux, des projets

La communication de la ville n'a pas besoin d'un bilan à mi-mandat du maire de plus de 60 pages, d'un Maubeuge Mag de 32 pages tous les 2 mois,

Un plan de com efficace, c'est :

- Un A4 recto-verso tous les 15 jours, au cout unitaire de 400 €, soit 10 000 € annuel.
- Et un seul Maubeuge mag tous les ans.

VOTE à la majorité avec 2 votes POUR (Jean-Pierre ROMBEAUT – Fabrice DE KEPPEL) et **32 votes CONTRE - Amendement rejeté**

AMENDEMENT n°4 déposé par Réinventons Maubeuge

A la délibération n° **25** de l'ordre du jour : Budget Primitif

Modifier les éléments suivants : « Les indemnités des élus (article 653 de la colonne 031, page 95, concernant l'assemblée délibérante) pour un montant total de 295 877 €. »

En les modifiants comme suit : « Les indemnités des élus (article 653 de la colonne 031, page 95, concernant l'assemblée délibérante) pour un montant total de 197 252 €, soit une baisse de 33 % et une économie de 98 625 €. »

EXPOSE DES MOTIFS

Face aux difficultés budgétaires récurrentes de la ville de Maubeuge, et les efforts financiers très importants consentis par les concitoyens de notre ville : Taxe foncière, TEOM, bases d'impositions.

Ses élus majoritaires doivent faire un effort financier conséquent afin de montrer qu'ils sont solidaires de leurs concitoyens en abaissant leurs indemnités de 33 %, ce qui permet de réaliser 98 625 € d'économies. Certains élus à l'image de ceux de Saint Rémi du Nord ont quant à eux annulé leurs indemnités sur une partie de 2023 et sont donc précurseurs en la matière.

VOTE à la majorité avec 2 votes POUR (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL) et **32 votes CONTRE - Amendement rejeté**

AMENDEMENT n°5 déposé par Réinventons Maubeuge

A la délibération n° 25 de l'ordre du jour : Budget Primitif

Modifier les éléments suivants : « Le budget Charges de personnel et frais assimilés (Chapitre 012, page 15), pour un montant total de 28 231 600 € »

En les modifiants comme suit : « Le budget Charges de personnel et frais assimilés (Chapitre 012, page 15), pour un montant total de 27 431 600 € »

Soit une économie de 800 000 €.

EXPOSE DES MOTIFS

Vous prévoyez, 1,8 M € d'augmentation des charges de personnel et frais assimilés entre 2023 et 2024 passant de 26,4 M € à 28,2 M€, que vous justifiez à hauteur de 800 000€ dans le budget et suite à notre échange sur le ROB :

- 171 450 € lié à +1,5 % du point d'indice
- Augmentation du SMIC à hauteur de 230 000 €
- 400 000 € lié à l'évolution indiciaire du personnel de la collectivité

Mais il reste 1 M€ non justifié dans votre budget, peut être anticipez-vous une nouvelle augmentation du point d'indice au 1er juillet d'environ 200 000€, mais il reste tout de même 800 000€ inexplicable ! Sachant que vous allez augmenter le nombre de salariés en passant de 591 à 596 ! Le compte n'y est pas ! Quand c'est flou, c'est qu'il a un loup ! L'année dernière il manquait 800 000€ sur votre budget « Charges de personnel et frais assimilés », cette année il y a 800 000 € en trop. Nous proposons ainsi une baisse de 800 000€ du budget charges de personnel et frais assimilés afin de se conformer au besoin réel de la collectivité.

VOTE à la majorité avec 2 votes POUR (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL) et **32 votes CONTRE - Amendement rejeté**

182. Attribution subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2024
VOTE à l'unanimité

183. Subvention annuelle au CCAS - année 2024
VOTE à l'unanimité

184. Autorisation de signature d'une convention de soutien 2024-2026 entre l'ADU et la Commune de Maubeuge au titre du programme partenarial d'activités pour une mission d'assistance-conseil dans le cadre de la SIRPP

VOTE à l'unanimité

Culture, patrimoine, associations patriotiques et culturelles, bâtiments culturels

Rapporteur : **M. Nicolas LEBLANC**, Adjoint

185. Mise à disposition à titre gracieux pour le conservatoire d'une harpe celtique par l'association « Harpe en Avesnois » - Autorisation de signature de la convention de prêt à usage

VOTE à l'unanimité

186. Adhésion au réseau des bibliothèques, médiathèques et points lecture du territoire de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val-de-Sambre

VOTE à l'unanimité

Urbanisme, ANRU, constructions nouvelles et aménagement urbain, logement : habitat, logements neufs et à réhabiliter, relation bailleurs sociaux, accessibilité, programme « action cœur de ville »

Rapporteur : **Mme Marie-Charles LALY**, Adjointe

187. Désaffectation des parcelles non bâties AG n°836-837-839-682-748p et le lot de volume n°2 de la parcelle AG n°838, d'une surface d'environ 6 175 m² sises rue Henri Dunant

VOTE à l'unanimité

188. Déclassement et intégration dans le domaine privé communal des parcelles non bâties AG n°836-837-839-682-748p et le lot de volume n°2 de la parcelle AG n°838, d'une surface d'environ 6 175 m², sises rue Henri Dunant

VOTE à l'unanimité

189. Vente au profit de CFA HAUTS-DE-FRANCE des parcelles non bâties AG n°836-837-839-682-748p et le lot de volume n°2 de la parcelle AG n°838 sises rue Henri Dunant

VOTE à l'unanimité

190. Autorisation de signature de l'avenant n° 3 à la convention Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire de Maubeuge au regard de la prolongation du dispositif pour la période 2023-2026

VOTE à l'unanimité

191. Établissement Public Foncier Hauts de France - Convention opérationnelle « Maubeuge La Clouterie » - Acquisition par la Ville de la parcelle non bâtie cadastrée L n°54 d'une surface de 197 m² sise rue 2 rue René Dandoy

VOTE à l'unanimité

192. NPNRU - projet d'agriculture urbaine - autorisation de signature de la convention tripartite de prêt a usage ak n°155 sise lieudit « saint suaire » quartier pont de pierre a l'association AGIE intégrant les modalités d'intervention de la CAMVS au titre des aménagements préalable

VOTE à l'unanimité

Ressources humaines

Rapporteur : Mme Florence GALLAND, Conseillère déléguée

193. Information préalable de l'organe délibérant de la mise à disposition d'un agent de la Ville auprès de l'Université polytechnique Hauts-de-France - IUT de Valenciennes-Cambrai-Maubeuge - Département informatique - et demande de dérogation au remboursement de la charge de rémunération prévue à l'article L 512-15 du code de la fonction publique

VOTE à l'unanimité

194. Modification du tableau des effectifs

VOTE à l'unanimité

Affiché le 19 DEC. 2023

Le Secrétaire de séance
Naguib REFFAS



Le Maire de Maubeuge
Arnaud DECAGNY

